

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Conseil du 14 mars 2022

Délibération n° 2022-1006

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Vie étudiante - Attribution de subventions de fonctionnement à des associations étudiantes et/ou dédiées à la vie étudiante pour l'organisation de leurs projets et événements dans le cadre de l'appel à projets Initiatives étudiantes 2022 - 1ère phase

Service : Délégation Développement responsable - Direction Innovation et action économique

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel Longueval

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 25 février 2022

Secrétaire élu(e) : Monsieur Nicolas Barla

Affiché le : mercredi 16 mars 2022

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Charlot, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, M. Kabalo, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subai, M. Thevenieu, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : M. Chambon (pouvoir à M. Doganel), Mme Arthaud (pouvoir à Mme Charnay), M. Maire (pouvoir à Mme Guerin).

Conseil du 14 mars 2022**Délibération n° 2022-1006**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Vie étudiante - Attribution de subventions de fonctionnement à des associations étudiantes et/ou dédiées à la vie étudiante pour l'organisation de leurs projets et événements dans le cadre de l'appel à projets Initiatives étudiantes 2022 - 1ère phase

Service : Délégation Développement responsable - Direction Innovation et action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 février 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon est le deuxième site d'enseignement supérieur français, avec plus de 185 000 étudiants, dont 23 000 étudiants internationaux et 11 500 chercheurs et enseignants chercheurs. Elle dispose d'une fonction académique de qualité, grâce à la présence de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics et privés de renom.

Concernant la vie étudiante, pour la 4^{ème} année consécutive, Lyon se classe parmi les 3 premières villes françaises où il fait bon étudier (classement du magazine l'Étudiant), le territoire étant en effet reconnu pour son attractivité, la qualité de son offre de formations et le cadre de vie agréable et dynamique qu'il propose aux étudiants.

Parmi les équipements dont peuvent disposer les étudiants, se distingue la Maison des étudiants (MDE). Située au cœur du 7^{ème} arrondissement de Lyon, elle accueille en résidence plus de 50 associations étudiantes, les accompagne dans leurs projets de développement, fait naître des initiatives et valorise les actions et projets incubés en son sein. Ce lieu d'accueil, d'information et de valorisation des initiatives étudiantes contribue pleinement au développement et à la valorisation plus générale du territoire.

Depuis la création, en 2016, d'un service commun entre la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon, la Métropole propose, pour le compte des 2 collectivités, de nombreuses actions dans le domaine de la vie étudiante, que la Ville de Lyon contribue à financer à travers sa participation annuelle à ce service.

S'agissant du soutien aux associations étudiantes (subventions ou cotisations), 2 budgets ont été votés en 2022 par les 2 collectivités (28 000 € pour la Ville et 44 000 € pour la Métropole), permettant de financer des actions dédiées à la vie étudiante, en fonction des compétences respectives ou du ressort territorial de celles-ci.

La Métropole et la Ville de Lyon souhaitent poursuivre la valorisation et la promotion des initiatives étudiantes, ainsi que leur soutien à des projets en lien avec les étudiants, qui favorisent l'expérimentation, l'innovation, l'acquisition de savoir-être et de compétences, indispensables à une bonne insertion économique et sociale de ces derniers.

II - L'appel à projets Initiatives étudiantes (APIE)

Les objectifs de l'APIE sont les suivants :

- accompagner le développement d'initiatives associatives étudiantes ou d'actions associatives qui les soutiennent, en tant qu'elles contribuent à la vie de la cité,
- stimuler l'engagement des étudiants dans les problématiques sociétales et écologiques pour qu'ils acquièrent des valeurs citoyennes d'engagement et de solidarité,
- valoriser les actions qui favorisent l'expérimentation et l'innovation, pour une bonne intégration sociale et économique.

Les projets et initiatives d'intérêt pour la Métropole et la Ville de Lyon portent sur les 4 thématiques suivantes :

- le développement des pratiques et des événements artistiques, culturels ou sportifs,
- l'engagement au service de la société : citoyenneté, solidarité, transition écologique, santé, lutte contre toutes les formes de discrimination,
- l'accueil des étudiants et la solidarité internationale,
- la professionnalisation, l'insertion économique et l'innovation.

L'appel à projets se déroule annuellement en 2 phases.

Les conditions d'éligibilité des projets sont les suivantes :

- l'appel à projets est ouvert aux associations étudiantes et aux associations qui ont pour projet l'accompagnement des étudiants,
- les projets sont portés par une association du territoire de la Métropole de Lyon,
- le montant total de la subvention accordée sera plafonné à 50 % du budget prévisionnel. Le financement du projet doit reposer sur d'autres sources de financement et le budget doit être équilibré,
- le projet ne doit pas avoir eu lieu avant la date de la commission d'analyse des dossiers déposés,
- l'APIE ne finance pas les voyages d'étude et l'organisation de congrès.

III - Subventions attribuées lors des 2 phases des appels à projets 2021

Par délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0343 du 22 février 2021, la Métropole a attribué des subventions de fonctionnement pour un montant total de 10 800 € au profit de 6 associations étudiantes retenues dans le cadre de la 1^{ère} phase de l'APIE 2021.

Par délibération du Conseil n° 2021-0665 du 27 septembre 2021, la Métropole a attribué des subventions de fonctionnement pour un montant total de 33 179 € au profit de 13 associations étudiantes retenues dans le cadre de la 2^{nde} phase de l'APIE 2021.

IV - Propositions de financement pour la 1^{ère} phase de l'appel à projets 2022

Le dépôt des dossiers dans le cadre de l'APIE 2022 a eu lieu du 1^{er} septembre au 29 octobre 2021. Sur 40 dossiers reçus, 25 dossiers ont été retenus au total, dont 17 pour un financement de la Métropole. Ces projets se classent dans les champs thématiques suivants.

1° - Développement des pratiques et des événements artistiques, culturels ou sportifs

a) - Association des élèves ingénieurs travaux publics d'État (AEITPE)

Cette association organise en février 2022 la 32^{ème} édition du festival Les rencontres théâtrales de Lyon qui sont appelées ReuTeuLeu.

Ces rencontres se dérouleront du 7 au 11 février 2022 avec pour thème "Au cœur des océans" au sein de l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE) de Vaulx-en-Velin. L'école sera décorée au thème de ces rencontres, qui regroupent près de 100 artistes invités autour d'un campus de 1 400 étudiants.

Les journées sont rythmées par 2 pièces de théâtre et les soirées par des concerts et des animations. La programmation se fait autour d'artistes de Lyon et de Vaulx-en-Velin ainsi que de nombreuses troupes de théâtre internationales.

Le budget prévisionnel est de 30 700 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

b) - Association des élèves de l'École centrale de Lyon (AEECL)

La Commuz' est une association étudiante commune à l'École de management (EM) Lyon Business School et à l'École centrale de Lyon. Elle réunit 85 étudiants qui proposent de créer et produire, pendant un an, une comédie musicale de A à Z. Le but de la Commuz' est d'offrir un spectacle à prix réduit et de qualité professionnelle aux étudiants de l'agglomération lyonnaise.

Les représentations auront lieu sur le site de la Doua à Villeurbanne entre le 5 et le 7 mars 2022. L'association Cheer Up ! collaborera sur cet événement pour faire participer à la comédie musicale des enfants hospitalisés et ainsi promouvoir la solidarité.

Le budget prévisionnel est de 19 852 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 2 000 €.

c) - Bureau des élèves de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon

Cette association organise la 12^{ème} édition du Raid Dingue qui aura lieu le 13 février 2022.

Une centaine de participants sont attendus dont des personnes en situation de handicap. Des activités de sensibilisation sont prévues pour les participants et les spectateurs en partenariat avec la Fédération étudiante pour une dynamique études et emploi avec un handicap (FEDEEH).

Le budget prévisionnel est de 6 850 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 000 €.

d) - LYF

L'association LYF promeut et diffuse des courts-métrages réalisés par des jeunes âgés de 28 ans maximum. La 7^{ème} édition du festival du film jeune de Lyon se déroulera du 16 au 30 septembre 2022 à la Maison des jeunes et de la culture (MJC) de Monplaisir pendant les 2 week-ends. Une soixantaine de films en compétition seront montrés au public.

Pour cette édition, le festival souhaite renforcer les moments de rencontres professionnelles. Depuis sa création, le festival aspire à être une plateforme d'échanges et de rencontres entre les professionnels, les étudiants et les amateurs de cinéma. En 2020, un premier cycle de tables rondes professionnelles a été formalisé et cette édition accentuera cette dynamique en pensant des moments qui favorisent la réflexion et le dialogue sur différentes thématiques.

Le budget prévisionnel est de 62 942 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 000 €.

e) - Pédagogies des paysages sonores (PePaSon)

L'association PePaSon œuvre en partenariat avec la Semaine du son de l'Unesco. Cette année, elle s'associera avec l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL) et le Conservatoire national de musique et de danse de Lyon (CNSMD) pour organiser une Semaine du son lyonnaise du 25 au 29 janvier 2022 et la 2^{ème} édition du Forum des paysagistes sonores le 29 janvier 2022 sur la place des Archives de Lyon et au Périscope.

L'objectif est de créer un événement sous les signes du partage et de la rencontre autour des questions de médiation et de pédagogies des paysages sonores. Il s'agit de proposer à 10 participants de tous les milieux d'exposer leurs démarches en 15 minutes. Cet événement cherche à favoriser le développement des pratiques artistiques.

Le budget prévisionnel est de 2 000 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 500 €.

f) - Kinoks

Cette association, résidente à la MDE, a pour objectif de valoriser le cinéma et la photographie, tout en soutenant la professionnalisation des étudiants dans ce domaine. Elle propose des événements culturels permettant de faire découvrir des films peu accessibles, mais suivis de discussions, débats et analyses avec des professionnels.

Les principaux objectifs de Kinoks sont de :

- mettre en valeur les compétences des étudiants du supérieur de la Métropole,
- favoriser le lien social à travers la création et l'accès à la création audiovisuelle à un maximum d'étudiants de tous milieux et de toutes filières,
- impliquer les étudiants dans le développement de l'égalité d'accès à la culture sur le territoire régional,
- pousser les étudiants à conceptualiser leurs contenus et à les présenter devant un public,

- dynamiser la vie des campus et résidences étudiantes à travers l'organisation d'événements-débats autour de la création étudiante,
- proposer des formations introductives sur des thématiques fortes de la création audiovisuelle.

Le budget prévisionnel est de 10 733 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

g) - Look Both Ways

Cette association organise le festival Nouvelle comédie dont l'objectif est de renforcer une proposition artistique et culturelle pour les étudiants de Lyon autour de la comédie. Le festival se tiendra du 1^{er} au 3 avril 2022.

Concernant la programmation, plusieurs temps forts sont prévus :

- un *open mic* étudiant de 30 minutes,
- une séance de courts métrages,
- des soirées avec des comédiens de Lyon,
- des soirées avec 6 artistes extérieurs de Lyon,
- des discussions et des animations.

Le budget prévisionnel est de 6 964 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 000 €.

h) - 6 Club INSA Athlétisme (CIA)

Cette association organise un footing tous les lundis soirs, des sorties vélo le samedi matin et la nuit de l'athlétisme.

La nuit de l'athlétisme aura lieu le 16 février 2022 et permet de promouvoir les courses de courtes distances et les disciplines techniques. La 26^{ème} édition du cross de l'INSA aura lieu le 30 mars prochain avec des concours, des prix, des récompenses, un village des associations et la *color run* qui est emblématique du cross de l'INSA.

Le budget prévisionnel est de 5 200 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 500 €.

i) - Association sportive Lyon 1

Cette association organise le tournoi de basket Open League 3x3.

Cet événement se déroule sur l'ensemble de l'année universitaire et est ouvert à tous les étudiants du campus de Lyon 1. Un tournoi final de l'Open League 3x3 sera organisé avec 12 équipes masculines et 12 équipes féminines qui sera également ouvert à l'ensemble des étudiants de Lyon.

Le budget prévisionnel est de 10 797 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 500 €.

j) - 6 Dram'Aède

Cette association inter-écoles et universités qui a pour objectif de développer les relations inter-établissements en rassemblant autour d'un objectif artistique commun.

L'association propose la création d'un spectacle en écriture collaborative qui sera présenté au public en avril et juin 2022. L'objectif est de proposer ce projet au concours théâtre annuel du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). L'équipe sera constituée de 8 bénévoles qui participeront à la création artistique, 3 ou 4 interprètes, une metteuse en scène, une dramaturge, une régisseur et 2 costumiers décorateurs.

Le budget prévisionnel est de 3 800 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

k) - Club des 24 heures de l'INSA

L'association organise la 47^{ème} édition du festival des 24 heures de l'INSA qui aura lieu du 20 au 22 mai 2022.

Cet événement rassemble chaque année plus de 40 000 festivaliers. De nombreuses animations ont lieu en journée pour tous les publics et tous les âges avec des présentations, expositions et spectacles gratuits. L'accès au festival en soirée avec les nombreux concerts est payant le vendredi et le samedi alors que le dimanche est gratuit. La course de 24 heures a lieu simultanément.

Le budget prévisionnel est de 338 370 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

2° - Engagement au service de la société : citoyenneté, solidarité, transition écologique, santé, lutte contre toutes les formes de discrimination**a) - Pharma Lyon humanitaire**

L'association souhaite réaliser un livre à choix multiples par des étudiants en pharmacie de Lyon.

Cet ouvrage sera réalisé en partenariat avec les étudiants en pharmacie du Burkina Faso, sur des thèmes de santé publique. Des interventions sont prévues dans les lycées pour sensibiliser sur l'accès à l'eau potable, l'hygiène, les pollutions de l'air et de l'eau.

Le budget prévisionnel est de 9 500 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 2 000 €.

b) - Bellebouffe

L'association Bellebouffe et l'association Vrac'Universités ont la volonté de proposer un évènement permettant de mettre en visibilité le paysage alimentaire des étudiants lyonnais.

Cet évènement permettra d'impulser une transition des pratiques alimentaires vers plus de durabilité et de justice alimentaire. Celui-ci se déroulera au sein de la MDE pour proposer des espaces de rencontre, de débat et de mise en pratique des bonnes pratiques alimentaires tout en favorisant l'identification des initiatives existantes et leur valorisation.

Le budget prévisionnel est de 5 430 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 2 000 €.

c) - Association coexister

Cette association œuvre depuis 2009 et propose à 17 500 jeunes de vivre une expérience positive de la diversité.

De nombreuses actions de dialogue en région vont être organisées en 2022 avec un jeu de piste, un village de la déconstruction ainsi que de nombreux autres évènements (évolution des mythes et religions, mémorial des enfants d'Izieu, etc.).

Le budget prévisionnel est de 38 550 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 2 000 €.

d) - ESN CosmoLyon

Cette association, créée en 2003, résidente à la MDE, a pour objectif l'accueil des jeunes en mobilité internationale à Lyon dans le cadre de leurs études, d'un stage ou tout autre projet. Cette activité d'accueil touche près de 1 000 jeunes de tous pays, sur tous les campus de la Métropole.

Le projet Explorasmus permet, chaque année, à de nombreux étudiants d'effectuer une partie de leurs études en Europe, mais aussi dans le monde. La Métropole lyonnaise est un des lieux d'étude préféré des étudiants internationaux, grâce à son panel d'études et ses dispositifs d'accueil et d'intégration des étudiants.

Le budget prévisionnel est de 14 250 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 2 000 €.

e) - Feelin'Vibes

Cette association porte le projet Sang problème qui veut limiter la précarité menstruelle et agir pour l'environnement.

L'objectif est de permettre un accès à des produits d'hygiène féminine durables et responsables à moindre coût. Le projet vise les étudiantes de l'Université Lyon 1 et prévoit une première distribution début 2022.

Le budget prévisionnel est de 12 850 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 2 000 €.

3° - Professionnalisation, insertion économique et innovation**a) - That's IAELyon**

Cette association organise la 10^{ème} édition du IAELyon Business Game qui aura lieu les 4 et 5 février 2022.

Ce concours réunit des étudiants qui s'affrontent afin de révéler leurs talents de manager. Les associations des bureaux des étudiants Mint et Vitis Vineferia participeront à ce projet. Des épreuves différentes pour révéler les talents avec des conférences, ateliers ludiques, jeu de simulation, étude de cas pratiques et négociations en anglais. L'évènement se terminera par une remise de prix.

Le budget prévisionnel est de 30 135 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

V - Modalités de versement des subventions

Le versement des subventions interviendra en une seule fois, au plus tard le 31 décembre de l'année civile au titre de laquelle ladite subvention est attribuée, sur présentation d'un appel de fonds qui devra parvenir au plus tard le 30 novembre. Chaque association devra en outre fournir à la Métropole, un bilan qualitatif et financier du projet subventionné, dans un délai de 6 mois à compter de sa réalisation.

La Métropole se réserve le droit de récupérer tout ou partie de la subvention si le programme d'actions n'était pas respecté et en l'absence de fourniture des justificatifs après réalisation du projet ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve l'attribution, pour l'année 2022, de subventions de fonctionnement pour un montant total de 24 000 € au profit des associations étudiantes retenues dans le cadre de l'APIE 2022, 1^{ère} phase, selon la répartition figurant à l'état ci-après annexé.

2° - Autorise le Président de la Métropole à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 24 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2022 - chapitre 65 - opération n° 0P03O5123.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220314-277136-DE-1-1 Date de télétransmission : 16 mars 2022 Date de réception préfecture : 16 mars 2022
